

## Appel à contributions

### « L'étude des documents légaux : nouvelles approches de la papyrologie et de la diplomatie arabes »



Institut de recherche et  
d'histoire des textes



Lahcen DAAIF-Moez DRIDI  
IRHT/Section arabe  
[l.daaif@irht.cnrs.fr](mailto:l.daaif@irht.cnrs.fr)  
[m.dridi@irht.cnrs.fr](mailto:m.dridi@irht.cnrs.fr)

#### www.ilm.project.net

Collège de France  
52, rue du Cardinal Lemoine  
75005 Paris  
Tél. : 01 44 27 18 61  
Fax : 01 44 27 18 93

Date et lieu : 27-29 juin 2013 au Collège de France, Paris (France)  
Organisateurs : Lahcen Daaif et Moez Dridi dans le cadre du Projet ILM

Ces journées d'études « ILM » qui ont pour principal objectif l'étude des actes légaux d'un point de vue papyrologique et diplomatique, intéressent en premier lieu les spécialistes en tous types de documents en arabe. Qu'ils soient chercheurs en papyrologie ou en diplomatie en général, ils ne manqueront pas de tirer avantage des documents légaux et officiels traités par l'équipe du projet « ILM ». De même sont les bienvenus ceux dont la recherche est focalisée sur les systèmes normatifs musulmans dans leurs dimensions historique et sociologique. Ces deux intérêts combinés vont favoriser une approche croisée des documents arabes, dont sauront bénéficier les chercheurs en vue de renouveler le regard sur l'organisation politique et judiciaire du monde arabo-musulman au Moyen-Âge.

Les contributions des participants à cette table ronde s'inscriront dans une perspective analytique où seront articulés les trois axes suivants :

- 1) Le bond en avant de la recherche en papyrologie arabe dont a bénéficié l'étude de la pratique juridique ;
- 2) L'évolution de la pensée juridique renouvelée par l'apport considérable des matériaux papyrologiques ;
- 3) Les récentes publications des *marāsīm* et autres décrets susceptibles de remettre en cause certains points de l'histoire de la diplomatie arabe.

Voici quelques pistes de réflexion qui donneront lieu à un débat entre les intervenants :

Que peut apporter la papyrologie arabe au droit musulman ? En quoi et de quelle façon est-elle susceptible de l'enrichir et ce faisant de concourir à renouveler notre perception du *fiqh* ?

Quels sont les différences, les similitudes, les liens entre différents types de documents d'ordre normatif, notamment les documents officiels, décrets (*marāsīm*) de sultans d'une part et les décisions de tribunaux d'autre part ?

Comment la différence entre acte dispositif et acte descriptif se manifeste-t-elle sur le plan diplomatique ?

Quels liens peut-on établir entre la pratique juridique et le système judiciaire d'un côté et la diplomatie de l'autre ?

#### Calendrier

10 avril 2013 : date limite pour l'envoi des propositions à contribution (titres et résumés avec 3 mots-clés)

18 avril 2013 : sélection des communications et notification aux participants

Langues : français, anglais, arabe

#### Contact

Muriel Rouabah  
[muriel.rouabah@irht.cnrs.fr](mailto:muriel.rouabah@irht.cnrs.fr)